



Un livre de raison sauvé du feu

MICHEL DE SACHY

Mots-clés : *Saint-Ouen, Montellière, Paul Arons, Livre de raison.*

Années 1950, l'abbé Héau, curé de Saint-Ouen, animé certes des meilleures intentions, entreprit, avec un groupe de jeunes, de débarrasser l'ancienne école et livra au feu ce qui pouvait brûler. De passage, Paul Arons, coiffeur à Vendôme, repéra quatre livres manuscrits qu'il sauva des flammes et, à son départ en maison de retraite ces dernières années, les remit à Pierre Langard, historien de Saint-Ouen. Ce dernier, avec lequel je collabore au plan de l'histoire locale, me les donna le 13 septembre 2013.

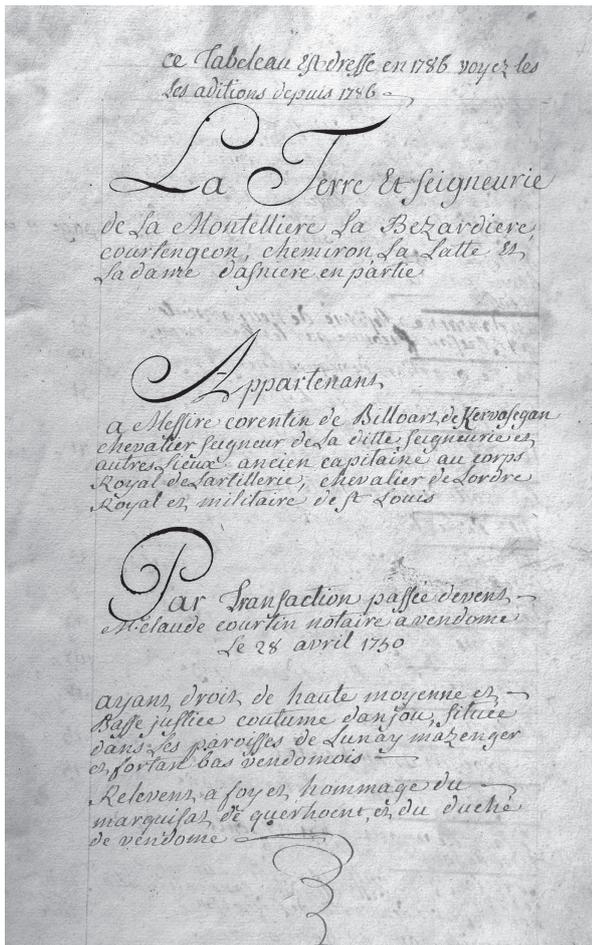
Un premier examen me fit comprendre tout l'intérêt de ces précieux documents du XVIII^e siècle, recouverts de parchemin. Il s'agit d'un livre de 300 pages, intitulé *La Terre de la Montellière*, format 25 × 35 et de trois livres intitulés *Dépense*, années 1773 à 1795, formats variables et plus réduits, le troisième ayant été poursuivi de 1817 à 1823.

Il a été facile d'en identifier l'auteur, déjà connu par un « livre de raison », venant de la famille de Taillevis, que j'ai donné en son temps aux Archives départementales, cote « 1 J pièces isolées » et qui est l'œuvre de Corentin Billoart de Kervaségan (1722-1801), cité dans le *Dictionnaire du Vendômois*; breton d'origine, il avait épousé en 1748 Bonne Charlotte de Thizart, héritière

de La Montellière à Lunay, puis veuf, en deuxième mariage, 1751, Marie Catherine Cadot, héritière du manoir et de la métairie de Bracueil à Villerable, et, à nouveau veuf, en mai 1773, marié en troisièmes noces en décembre 1773 à Françoise du Lac de Milourdin, d'où un fils Louis Corentin (1778-1807), époux d'Anne Josèphe de Brossard, d'où : Constance (1797-1859), mariée en 1807 à Abel de Brunier, dont onze enfants et une nombreuse postérité jusqu'à nos jours.

Avant de remettre ces précieux livres aux Archives départementales, comme ce devrait être la destination systématique des archives familiales que les héritiers ne veulent pas conserver, afin de constituer des fonds d'intérêt général, j'ai cru devoir présenter à la Société archéologique du Vendômois, en respectant l'orthographe des manuscrits, une synthèse, témoignage d'un grand intérêt sur la vie d'une famille à l'époque.

Le premier livre, *La Terre de la Montellière*, commence par la présentation extrêmement détaillée, en 1786, de *la terre et seigneurie de La Montellière, La Bezardière, Courtengeon, Chemiron (à Fortan), La Dame d'Asnière en partie*, ces terres faisant partie de la seigneurie de la Montellière. On y apprend l'existence de *droit de haute moyenne et basse justice coutume d'Anjou, relevant à foy et hommage du marquisat de Querhoent (Montoire) et du duché de Vendôme. Cette terre consiste en un manoir seigneurial, logements de basse cour, fuye, garenne, « droit de chasse à toute beste », caves, pressoir en roc, cours, jardins, plusieurs avenues bien plantées, un petit parc de 17 arpents* (1 arpent = 0,8272 hectare) *réserve clos*



Aperçu du produit de la terre en
seigneurie de la Montellière surans le journal
et les baux des fermes et rentes y annexés

cette terre contient à cet article	Revenu annuel
Le Domaine { 500 boz de bled et méteil deux ans 625 200 boz d'avoine an 120 profit de bestiaux cour le jardin 150	795
Langue { 12 gerbes de vignes année commune 14 pour 224 façon de jaces a dedans 110 boz de bled de vendange de l'été 24	202
Le moulin { 106 boz moulin 203 110 24 en argent 24	144
Les fuyes { 100 boz d'avoine an 72 cens de rente l'un des fuyes 20 droits de l'été et vent annuel 120	212
Les Bois { les bois annuelles sur 10 années l'une 500 de corne 70 de miel 55 de colle parier 25 de landault 25 de chenevaine 25 de lincault 20	500
Les rentes { 150 boz bled et méteil 203 10 24 boz d'avoine an 14 18 24 de jance de cour 24 8 pochet 2 4 façon de 23 boz de bon bled mar 75	378 16
Laquonnerie { 200 boz bled et méteil 203 60 boz d'avoine an 36 24 forme de ceux 24 chaque en pochet 5 4 façon de 23 boz de bon bled 75	490 8
La Bézardière { 100 boz bled et méteil 112 5 24 boz d'avoine an 14 18 24 de cour 24 façon en chenevaine pour en pochet 8 18 cens de 15 boz de bon bled par façon 45	265 6
Le ponce { même produit que la Bézardière	265 6
Total du produit 3452 10	

de hayes vives et fossés, planté en bois d'agrément, arbres fruitiers, vignes et terres labourables, entouré d'un grand parc de 58 arpents, de terres labourables, prez, bois et pastures, le tout borné par des chemins et clos de hayes vives et fossés. Suit une liste de 13 lieux-dits : fermes, moulin à eau avec droit de banalité, totalisant 421 arpents, puis huit pages détaillant et estimant la terre et ses dépendances à 36422 livres, avec le détail des revenus annuels (3452,16 livres).

Le livre se poursuit par l'état des contrats d'acquest depuis 1750 tels une place de bang dans l'église paroissiale moyennant une rente de 5 livres par chacun an, l'acquisition par adjudication en 1791 du prieuré de Lunay.

Les pages suivantes sont un vrai livre de comptes, avec les dépenses et recettes par domaine et par an, à partir de 1774. Les rentes, constituées par des capitaux placés devant notaire, sont également présentées. Suivent les détails de coupes de bois, les dépenses et recettes d'exploitations agricoles telles, en 1777, on a cueilli 35 gerbes de seigle 18 livres, 652 gerbes de bled (blé) 528 livres; en 1814 on a battu le méteil du domaine 122 gerbes qui ont rendu 55 boisseaux.

Les vignes font l'objet de vendanges détaillées à partir de 1774 : onze pièces un quart de vin dont 8 de

rouge et 3 pièces un quart de blanc pour un total de 330 livres avec des dépenses de 240 l : façons (main-d'œuvre), tonnelier pour cercler, achats de busses neuves à La Montellière et à Bracueil. Une note nous présente la façon de faire le vin mousseux, le vin doux. En 1778/1779 le vin, rouge, mousseux, est expédié en bouteilles en Bourgogne, à Orléans.

Les moulins constituaient un patrimoine très important. Le moulin de la Montellière est affermé par bail de 1775 au sieur Louis Bauchamp, meunier, pour 163 livres.

Un chapitre est consacré à la ferme de la Bézardière affermée pour neuf années et dont les recettes sont variables, de 120 à 250 l, vu qu'en 1782 le fermier ne payeroit pas à cause de son inconduite et qu'il n'avoit plus rien en sa grange pour le punir jay vendu les 9 septiers de bled quil me devoit pour cette année.

Les trois livres de dépenses sont d'une lecture plus ardue mais constituent un témoignage d'une extrême précision sur la vie quotidienne d'une famille. Ils débutent par la mariage (le troisième) de Corentin Billoart de Kervaségan : le 2 Xbre (décembre) 1773 jay eu des bans à Lunay avec demoiselle Françoise du Lac de Milourdin : 36 l. Immédiatement suivent les détails des dépenses : cordonnier, tailleur, chapeau de

domestique, chemises, habillement pour moy 379 l, emplettes à Blois, [...] le mariage du 20 Xbre 1773 : bénédiction 48 l, dépense de nosse, contrat de mariage 450, le 29 9bre (novembre) remboursé à Mr du Bellay le prix de la maison vendu à Vendôme 11000 l.

Nous évoquons quelques dépenses significatives des activités et du train de vie du ménage : achat « redengotte » 48 l, voyage à Paris et achats : 324 l, liqueur 122, tabac une livre 20, dépense qu'on retrouve à maintes reprises au cours des années, fauchage d'avoine 18, vigneron de La Montellière par façon de la vigne 101 ; payé à M^{lle} de Bréviande pour remboursement de son cinquième de la succession de feu M. de Kervaségan (il s'agit de la famille Neilz de Bréviande). Frais de vendange 8 livres 8 deniers, fauchage de regain 7 l. Acheté 47 moutons : 123 l ; bourrelier, maréchal, habits de livrée, épicier pour 10 mois 103 l.

- 1775 : au receveur des tailles 198 l pour mon vingtième, capitation 58 l ; 48 l à Félicité femme de chambre pour une année, charbon 40, travaux à Bracueil 40. D'octobre 1775 à octobre 1776 : 9.083 l.

- 1776 : mon fils pour mettre le petit en robe, 9 l pour 1 mois de *norisse* pour mon fils. Tabac, sellier, tissu du carrosse, 2 femmes de chambre, achat de vin d'Orléans et 21 l à la messageie d'Orléans pour deux malles et deux poinçons de vin.

- 1777 : purgé mon fils avec une once de sirop de chicorée, gage de Marguerie et sa femme pour son année 100 l. Acheté une jument de 3 ans 130 l. *trois annes* avec leurs équipages pour monter de la marne 75 l ; acheté 550 charretées de marne (l'usage de la marne est plusieurs fois mentionné). Sa maison rue du Puy à Vendôme est évoquée. Stock de 1.043 bouteilles

de vin d'Orléans, Tours, vin blanc. Gages à *Lajeunesse coché*.

- 1778 : présentation d'un beau récapitulatif des dépenses par chapitres : 18.968 l ; recettes 19.012 l. Dépenses : *lapoticaire*, chapelier, maçon, poisson, abonnement à la *Gazette de France* 12 l 18.

- 1779 : 1 192 bouteilles de vins, achat de cordes de bois (la corde est une unité de mesure de plusieurs stères).

- 1780 : procès intenté par le prieur de Lisle contre M. de Chabot au sujet d'un bail emphytéotique au lieu-dit de La Grappée dont MM. Cadot étaient garants : 125 l payées le 4 janvier 1780. 15 l pour l'année pour le banc de La Madeleine. Un baldaquin : menuisier, serrurier, tapissier. Un beau récapitulatif des dépenses est établi. Dépense en Bretagne, Quimper.

Le deuxième livre de dépenses fait l'objet de classements en colonnes par matière : argent, *danrée*, domestiques, améliorations, réparations. Pages de gauche : opérations : semence 80 box [boisseaux] d'avoine, 12 box d'orge ; les pages de droite présentent les chiffres.

Le troisième livre de dépenses est jusqu'en 1797 l'oeuvre de Corentin avec sa très jolie écriture ; il meurt d'une chute de cheval en 1801. Le domaine est repris, de 1817 à 1823, par Abel de Brunier, époux de Constance, petite-fille de Corentin dont la famille conserva La Montellière jusqu'en 1872.

Pour conclure, cet ensemble de remarquables manuscrits est une mine d'informations sur le dernier tiers du XVIII^e siècle. Souhaitons que des chercheurs puissent l'exploiter à nos Archives départementales.